

Strasbourg, mardi 27 avril 2021

## AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/02208

Pris en application:

Règlement particulier de police du port, établi par arrêté préfectoral du 3 septembre 2014

# Inspection ou travaux subaquatiques (PONT D'ANVERS BASSIN DES REMPARTS ET PONT VAUBAN BASSIN VAUBAN)

# INSPECTION DES PONTS D'ANVERS BASSIN DES REMPARTS ET PONT VAUBAN BASSIN VAUBAN

Appel à la vigilance (Eviter les remous) ( tous les usagers - dans les deux sens )

- le 29/04/2021 de 07:00 à 17:00
  - o Port autonome de Strasbourg, Bassin des Remparts (Ecluse nord incluse)
  - o Port autonome de Strasbourg, Bassin Vauban

#### **Commentaire:**

Inspection subaquatique localisée au droit des piles de ponts d'Anvers Bassin des Remparts et Vauban Bassin Vauban avec une embarcation sans gêne à la navigation avec mise en place de la signalisation adéquate.

### Service(s) à contacter :

Port autonome de Strasbourg, Unité Ecluses et Appontements (UEA), 25 rue de la Nuée bleue - CS 80407, 67002 STRASBOURG

Tél: 03 88 21 78 24 - Fax: 03 88 23 56 57

Tél: 03 88 21 78 24 - Fax: 03 88 23 56 57

#### Date limite d'affichage:

30/04/2021

Directeur Adjoint

Marc WARIN